



SGS AUTOMOTIVE

Programme de la formation initiale

Exploitant de centre de contrôle technique VL - 35h

52 72 013 73 72

Objectif de la formation

Acquisition de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction d'exploitant de contrôle technique Véhicule léger.

Objectif de la formation

- Appréhender les outils informatiques utilisés, les règles afférentes aux logiciels et aux liaisons informatiques.
- Connaître la réglementation relative au contrôle technique des véhicules légers.
- Piloter l'organisation du système qualité du centre de contrôle.
- Identifier les règles se rapportant à la maintenance des matériels.
- Faire respecter par le personnel des règles relatives à l'exécution des contrôles.
- Être en mesure d'apporter des réponses à un consommateur sur : les connaissances réglementaires, techniques et qualité lui permettant.
- Être l'interlocuteur privilégié de l'administration pour le centre de contrôle.
- Être l'interlocuteur privilégié du réseau pour le centre de contrôle.

Contenu de la formation

- La réglementation relative au contrôle technique des véhicules légers.
- Les outils informatiques, logiciels et les liaisons informatiques.
- La maintenance des matériels.
- Le système qualité du centre de contrôle.
- Réalisation d'un contrôle technique

Prérequis

Répondre aux critères requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991 (annexe IV)
Être désigné exploitant du centre de contrôle technique.

Durée de la formation

5 jours en présentiel dans le centre de formation 35h

Public

Personnes physiques assurant l'exploitation du centre

Effectif

8 à 12 participants Maximum

Pédagogie

Pédagogie active, participative et démonstrative

Formateur

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.

Contrôle des connaissances

Evaluation théorique

